

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **42 (1995)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour le journal *Le Nouveau Quotidien*, le centre fédéral d'instruction de la PCI à Schwarzenburg est une construction absolument surdimensionnée et sous-occupée. Ce n'est pas la première fois que LNQ opère avec de fausses données.

LNQ: Voici la vérité!

JM. Depuis sa parution, le journal romand *Le Nouveau Quotidien* s'emploie à démolir systématiquement la protection civile et ses partenaaires, en se fondant sur les qu'en-dira-t-on et des demi-vérités. Ainsi, récemment, dans son numéro du 24 octobre, le journaliste du *Nouveau Quotidien* Willy Boder écrit: «Pour former ses cadres, la protection civile s'est offert une cathédrale». Plus loin, il ajoute: «Conçu pour 350 à 400 personnes, le complexe, comprenant un gigantesque restaurant, deux salles de conférences, 180 chambres et un parking pour autant de voitures, sera utilisé seulement par une centaine d'occupants ces prochaines années. «Protection civile» a prié l'Office fédéral de la protection civile (OFPC) de prendre position au sujet des remarques de LNQ. Voici les explications de l'OFPC:

L'occupation du CFI à Schwarzenburg a été critiquée dans LNQ du 24 octobre 1995, ceci à l'appui de chiffres et de faits pour le moins inexacts.

La mise en vigueur de la nouvelle loi sur la protection civile, le 1.1.95, a apporté une nouvelle répartition du volume d'instruction entre la Confédération, les cantons et les communes. En prenant à sa charge tous les cours de chefs de service ainsi que la formation des instructeurs dans son ensemble, le volume d'instruction qui échoit à la Confédération a augmenté. Les cantons, qui furent ainsi déchargés de l'instruction des chefs de service, se virent confier, selon la nouvelle répartition, l'instruction des chefs d'îlot. Ainsi, le volume incombant aux cantons est resté quasi inchangé. Ces modifications n'ont donc déchargé que les communes. Cette nouvelle répartition garantit aux cadres une instruction uniforme et améliorée.

Selon les données de base relatives aux ef-

Occupation du CFI

(Les chiffres sont tirés des indications de base fournies par les cantons)

Etat réglementaire

Chefs OPC et suppléants	4540
Chefs de service (sans CS PAC)	7930
Chefs et spécialistes du service des transmissions	6000
Chefs et spécialistes du SPAC	3290
Instructeurs non professionnels	1000 environ
Instructeurs professionnels	500 environ

Cadres que le CFI doit instruire chaque année

	Cours de cadres	Cours de perfectionnement
Chefs OPC et suppléants	680	680
Chefs de service (sans CS PAC)	1190	1367
Chefs et spécialistes du service des transmissions	1105	343
Chefs et spécialistes du SPAC	558	386
Instructeurs non professionnels	100	
Instructeurs professionnels	25	125
	<hr/>	<hr/>
	3658	2901
Total		6559 personnes

fectifs réglementaires, livrées par les cantons, la Confédération doit instruire chaque année environ 6550 membres de la protection civile. L'instruction à la plupart des fonctions dure une semaine. Seuls les chefs OPC, leurs suppléants, les chefs de la section des transmissions ainsi que les chefs du service PAC doivent suivre un cours de deux semaines. Les instructeurs non professionnels occupent le centre pendant trois semaines alors que les instructeurs professionnels suivent une école de 24 semaines.

Ces 6550 personnes environ sont réparties en 204 unités de cours (une unité de cours comprend 6 classes à 10 participants). Après son agrandissement, le CFI dispose de 4 unités de cours, en sorte que le centre serait chaque année totalement occupé pendant 51 semaines. L'expérience nous a cependant montré que pour différentes raisons, 20% des participants que les cantons ont annoncés font renvoyer leur cours. Ainsi, on arrive à une occupation du CFI d'au moins 41 semaines, ce qui correspond à une occupation totale [les semaines comprenant des jours fériés comme les temps de vacances (juillet et août) ne peuvent pas être retenues]. En plus, la Défense générale occupe le centre à raison de 10 à 12 unités de cours par année.

L'occupation momentanément faible du CFI est due à l'abaissement de l'âge limite de l'obligation de servir et aux lacunes qui en ont résulté dans les cadres de l'OPC. Dans notre système fédéraliste, les cadres supérieurs de la protection civile doivent suivre des cours dans les communes et cantons avant de pouvoir se présenter dans les cours fédéraux. ▢

NEUKOM 

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 04